

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Premier comité de suivi des relations commerciales : *Les négociations 2018 ne reflètent pas l'élan partagé lors des Etats Généraux de l'Alimentation***

---

Vendredi matin, Coop de France a participé au Comité de suivi des relations commerciales présidé par le Ministre Stéphane Travert et la secrétaire d'État Delphine Geny-Stéphan.

Cette première réunion a permis aux parties prenantes de faire un premier point d'étape sur la mise en œuvre de la charte d'engagements signée le 14 novembre dernier dans les négociations commerciales de 2018. En effet, ce texte visait à initier une évolution des comportements des acteurs pour créer de la valeur et mieux la répartir tout au long de la chaîne alimentaire.

Coop de France, convaincue du nécessaire équilibre entre un cadre légal respecté et une évolution des comportements, a partagé à cette occasion les résultats du sondage mené auprès de ses adhérents. Il y a malheureusement un fort décalage entre la volonté de redonner un sens à la valeur des produits alimentaires partagée par tous les acteurs de la filière lors des États Généraux de l'Alimentation, et la réalité des discussions qui se tiennent depuis plusieurs semaines.

Les premiers rendez-vous de négociation confirment le maintien des pratiques abusives habituelles comme les demandes systématiques de déflation, les compensations de perte de marge, les compléments de budget promotionnel sans impact de volume, les pénalités automatiques, etc. Cet état de fait est amplifié par certains prospectus qui peuvent soulever question au regard de leur conformité à la loi (respect de l'interdiction du seuil de revente à perte), mais aussi et surtout au regard de l'état d'esprit qui règne pour mener de telles stratégies de « prix cassé ». Les efforts et transitions menées dans les exploitations ou les industries coopératives, afin d'adapter au mieux l'offre aux attentes sociétales, ne sont toujours pas abordés donc encore moins valorisés.

*« Nous sommes à mi-chemin de la date butoir des négociations et souhaitons vivement que les engagements annoncés cet automne se concrétisent pour sortir des déceptions actuelles »* interpelle Michel Prugue, Président de Coop de France.

**Contact presse :**

Cicommunication  
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP  
Tel. 01 47 23 90 48  
[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)  
[www.cicommunication.com](http://www.cicommunication.com)

**Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

*La Coopération agricole en chiffres :*

- 2 500 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

